

# Directions d'ESMS : faire du RGPD un atout pour son établissement

Webinaire

14 février 2023

Avec le soutien de :



**MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ  
ET DE LA PRÉVENTION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS,  
DE L'AUTONOMIE  
ET DES PERSONNES  
HANDICAPÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# PROPOS INTRODUCTIF

---

**Matthieu FAURE**

Directeur de projet,  
délégation ministérielle  
au numérique en santé  
(DNS)

**Philippe AMARAL**

Chef de la mission de  
gouvernance des SI sociaux,  
direction générale de la  
cohésion sociale (DGCS)

# PARTIE 1

## Protection des données en ESMS

### Assurer sa conformité

---

**Eric DELISLE**

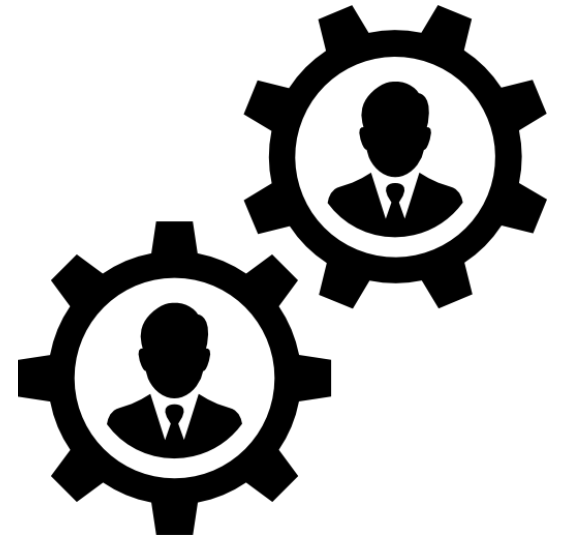
Chef du service de l'emploi,  
des solidarités, du sport et de l'habitat

- 1. OBJECTIFS ET ENJEUX LIÉS À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**
- 2. ÉTAT DES LIEUX DES RISQUES LIÉS AUX DONNÉES PERSONNELLES**
- 3. COMMENT ORGANISER SA CONFORMITÉ ?**

# Genèse et ambitions du RGPD

---

- Uniformisation des règles
- Logique de responsabilisation
- Renforcement des droits et des sanctions



# Enjeux pour les ESMS

---

Secteur particulièrement « sensible »

- Données sensibles et public vulnérable

Déploiement très inégal du numérique

- Exemple du Dossier Usager Informatisé

Important risque cyber



- 1. OBJECTIFS ET ENJEUX LIÉS À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**
- 2. ÉTAT DES LIEUX DES RISQUES LIÉS AUX DONNÉES PERSONNELLES**
- 3. COMMENT ORGANISER SA CONFORMITÉ ?**

# Panorama des risques

---

## Financier

- Sanctions ; coûts humains

## Juridique

- Responsabilité des dirigeants

## Médiatique

- Cybercrise mal gérée

## Informationnel

- Perte de données





- 1. OBJECTIFS ET ENJEUX LIÉS À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**
- 2. ÉTAT DES LIEUX DES RISQUES LIÉS AUX DONNÉES PERSONNELLES**
- 3. COMMENT ORGANISER SA CONFORMITÉ ?**

# Évaluer la situation actuelle et établir un plan d'action

---

## Désigner des pilotes de la conformité

- DPO, RSSI, référent numérique, etc.

## Établir un plan d'action

- Prioriser les actions en fonction du risque pour les personnes

## Cartographier les traitements

- Quelles sont les données traitées ? Pourquoi ? Quels sont les risques ?

## Respecter les processus

- Documenter les actions

# Le DPO à la tête de la conformité

---



**Délégué à la protection  
des données**

---

**Dois-je désigner un DPO ?**

---

**Auprès de qui le désigner ?**

---

**Quels moyens donner au DPO ?**

# **PARTIE 2**

## **Protection des données en ESMS**

### **Les projets de la CNSA**

---

**Jean-Luc BERNARD**

Délégué à la protection des données de la  
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)

# Améliorer la sécurité des accès

Portail d'Accès Sécurisé aux Services

https://portail.cnsa.fr/login?relaysate=https:%2F%2Fannuaire.cnsa.fr%2Fsep-annuaire-web%2Fliste-inscriptions&idsuivi=ld-7a07ea63e0...

**cnsa**  
Système d'information

Accessibilité

## Connexion

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires

Identifiant\*

Mot de passe\*

Se connecter

[Identifiant ou mot de passe oublié ?](#)

Site du Ministère de l'Education Nationale : [Connexion](#)

Vous n'avez pas encore de compte ?

[S'inscrire](#)

Besoin d'assistance technique ? [Votre guide](#)

Ce document n'est pas accessible, si vous avez besoin d'aide pour le lire vous pouvez nous contacter par courriel [support@cnsa.fr](mailto:support@cnsa.fr) ou par téléphone au 01 41 46 47 00.

## Portail d'accès sécurisé aux services

Ce portail permet aux établissements et services médico-sociaux et aux agences régionales de santé de se connecter aux applications mises à disposition par la CNSA. Pour vous connecter, vous devez au préalable avoir fait une demande de création de compte en cliquant sur « Demander un accès ». Après réception du courriel de confirmation de la création de votre compte qui vous parviendra sous une semaine, vous pourrez saisir votre identifiant nominatif et votre mot de passe.

Si vous avez déjà un compte, vous devez juste saisir votre identifiant nominatif et votre mot de passe.

## Authentification à 2 facteurs :

- Sans collecte d'information supplémentaire (n° téléphone)
- Pour les comptes à privilèges dans un premier temps
- Second semestre

# SIDOBA (Système d'Information De l'Offre de la Branche Autonomie)

---

- **Collecte de données à caractère personnel en 2023**
  - Hébergement HDS pour ces futurs flux
  - Information des personnes : au plus près
  - Données sur l'activité des SSIAD (services de soins infirmiers à domicile) et SPASAD (services polyvalents d'aide et de soins à domicile) et le profil des personnes accompagnées
    - DGCS et CNSA responsables conjoints (Décret n°2022-931 du 25 juin 2022)
      - Sous –Traitant : ATIH actuellement
      - Repris par SIDOBA
        - » Maj de l'AIPD et échanges CNIL
  - Données d'activité des CAMSP (centres d'action médico-sociale Précoce) et des centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP)
    - Échanges CNIL : Étude en cours sur le risque de ré identification a posteriori
  - Données du rapport d'activité médical annuel des EHPAD (RAMA)
    - Responsabilité du traitement pas encore tranchée (DGCS et CNSA responsables conjoints?)
    - Étude en cours sur le risque de ré identification a posteriori

## PARTIE 3

---

# Échanges